



us la forme d'un acte administratif.

age-atelier

près de 19 000 € à la charge de la commune.

Indemnité pour le projet éolien.

Le désaccord qui s'était fait jour entre la commune et la communauté de communes par rapport à l'indemnité reversée par la communauté de communes concernant le projet éolien est en passe d'être résolu.

Les 25 000 € demandés par la commune seront acceptés. Ils se diviseront en deux sommes distinctes : 14 000 € versés de façon régulière et 11 000 € sur la base d'une présentation d'un programme d'investissement en terme d'actions environnementales, au sens très large, et ce, sur toute la durée de l'exploitation du parc éolien. L'accord définitif devrait être voté au conseil communautaire du 24 novembre.

► Saint-Pardoux

De la magie au vide-greniers

Le traditionnel vide-greniers organisé par l'association du Foyer rural, en extérieur et intérieur dans la salle multi-activités et la salle du Foyer rural, a eu lieu dimanche. Un des derniers de la saison, qui a réuni 150 exposants. Les nombreux visiteurs se sont retrouvés dans une immense caverne d'Ali Baba, où chacun pouvait dénicher l'objet convoité : vêtements, bibelots, vaisselle, jouets, collections, meubles en passant par le marchand de cacahuètes et d'huîtres.

Au détour d'une allée, la rencontre avec Yo, le magicien. Ses gobelets, tours de cartes ou autres dés et boîte magiques ont laissé bouche bée petits et grands. Yo réside près d'Airvault. Il fait de la magie depuis 26 ans. « Mon premier tour, je l'ai fait avec une explication et une boîte trouvées dans « Pif Gadget ». Je voulais être magicien, mes parents ont suivi en m'offrant la première mallette du petit magicien, puis ce furent les cours de magie, la petite illusion et aujourd'hui la grande illusion. Je fais des spectacles et explique de petits trucs aux enfants et aux parents, en fournissant les accessoires. »

Contact Yo : 06 73 69 40 27.



Yo a impressionné petits et grands.

COMMUNES EXPRESS

aux foies pour jouer.